

EN GRÈVE LE 13 JUIN

Après le PARE, la loi Borloo de coercition sociale, les textes aggravant encore les menaces de sanctions pesant sur les demandeurs d'emploi, la convention d'assurance chômage qui laisse trois chômeurs sur quatre sans allocation... le suivi mensuel personnalisé (SMP) et la convention tripartite Etat-ANPE-UNEDIC organisent des pressions renforcées sur les chômeurs comme sur les agents.

Une situation qui se dégrade pour les chômeurs...

Au nom d'un prétendu accompagnement personnalisé, d'un parcours individualisé, le SMP conduit à la multiplication du nombre de convocations et d'entretiens dont l'initiative n'est entre les mains ni des agents ni des chômeurs. Pour la CGT – ANPE, il ne s'agit pas de refuser les entretiens, mais de considérer que le bon rythme de réception est celui qui correspond aux attentes des usagers. En fait, le SMP trouve son origine dans une conception autoritaire du service public et se manifeste dans un système rigide et automatisé que rien ne peut justifier. Les outils mis en œuvre sont directement destinés à limiter radicalement les conditions d'accès au service public pour les usagers. Les services d'accès à distance, le développement des plateformes téléphoniques, le renvoi des chômeurs vers anpe.fr, l'expérimentation des boîtes vocales personnalisées, sont utilisées comme autant de barrières opposées aux chômeurs qui voudraient bénéficier d'un entretien, à leur initiative. Ce n'est pas le service public que nous voulons.

De plus, la nature des offres d'emploi enregistrées (dans les *métiers en tension* dont, légitimement, personne ne veut du fait des mauvaises conditions de travail, de salaire, de sous qualification), la durée des contrats proposés (2 offres sur 3 sont des CDD, avec une majorité de contrats de moins de 6 mois), l'absence criante de propositions de formations qualifiantes et diplômantes : tout démontre que le SMP est un piège tendu aux chômeurs.

L'augmentation du nombre de radiations en est la preuve. En mars 2006, la soit disant baisse du chômage dont s'est glorifié le gouvernement est due au fait que plus de 49% des sorties de la liste des demandeurs d'emploi sont obtenues par des radiations (absence au contrôle et radiations administratives), soit 3 points de plus qu'en mars 2005. Le nombre de radiations administratives dépasse pour la première fois les 40 000. La DG peut toujours dire qu'elle n'a donné aucune instruction pour aller dans ce sens : les faits sont là, et tout démontre que la ligne hiérarchique se sent –au moins- autorisée à faire monter le nombre de radiations.

... et pour les agents

La multitude d'injonctions gouvernementales et patronales via l'UNEDIC, l'ouverture des activités de placement à des entreprises commerciales (Maatwerk, Ingéus, intérim...), les Maisons de l'emploi ainsi que le rapprochement/fusion avec l'ASSEDIC, la poursuite de la politique dite de réforme de l'Etat qui accentue la sous traitance et qui met le service public en demeure de prouver à tout prix son efficacité placent l'Agence et les agents dans un cadre de contraintes de plus en plus difficile à supporter.

.../...

L'obligation de résultats, la dictature des objectifs individuels, qui se met en place quoi qu'en dise la DG, structurent une organisation du travail dans laquelle la pseudo autonomisation des agents (dans un contexte plus rigide que jamais) est surtout faite de responsabilisation, c'est à dire d'évaluation permanente, et d'accumulation de reproches adressés aux agents. Il s'agit de culpabiliser ceux qui n'utilisent pas les bons outils, n'emploient pas les bonnes méthodes, ne prescrivent pas les bonnes prestations ou mesures, ne radient pas suffisamment, qui n'atteignent pas leurs objectifs.

Tout cela est inacceptable dans le fond en ce qu'il écrase les personnes, au besoin par un management autoritaire. Le SMP est également invivable et le devient de plus en plus au fur et à mesure que grossit la taille des portefeuilles individuels. Qui peut croire en effet que ces portefeuilles seraient plafonnés à 130 DE, en moyenne (dixit la DG), lorsque la *reprise de stock* sera achevée ? Des chiffres bien plus importants (300, 400) sont d'ores et déjà annoncés par la hiérarchie, dans bien des endroits. La perspective, présentée par la DG, de redéploiements d'effectifs entre départements et entre régions ne résoudra rien en la matière, mais laisse présager dans le cadre de la déconcentration, des déplacements de postes et d'agents en grand nombre.

Dans un tel contexte l'organisation du temps de travail constitue un véritable piège. L'établissement des plannings pour 8, voire 10 semaines est monnaie courante. Dans cette situation, toute absence devient gênante. Maladie, congés annuels ou journées de RTT qu'il faudrait déposer 2 mois à l'avance (très largement au delà de ce qu'imposent les textes), droits syndicaux ou mandats d'élus du personnel : c'est tout un ensemble de droits du personnel qui est attaqué et que nous devons défendre pied à pied.

Des activités structurées par la machine

Quand modernisation rime, une nouvelle fois, avec dégradation

Le nombre d'outils informatiques ou télématiques mis au service du SMP se multiplie, tout autant pour encadrer et normaliser strictement l'activité des agents, que pour la contrôler.

L'envoi automatisé des convocations, voire des avis de radiation, la mise en place de dispositifs qui interdisent aux chômeurs d'être reçus à leur demande, tout cela dessaisit les agents de la possibilité de recevoir les demandeurs d'emploi quand ils l'estiment nécessaire.

L'outil de profilage (pudiquement appelé aujourd'hui *mesure de l'écart de la distance à l'emploi*), concocté conjointement par l'ANPE et l'UNEDIC, joue sur les deux tableaux : organiser la pression sur les demandeurs d'emploi en organisant des tris statistiques de profils, et mettre en musique le contrôle et la déqualification des agents qui n'auraient plus qu'à se calquer sur les solutions proposées par le système. La coupe est pleine.

Nous devons combattre ces orientations et ces objectifs.

Nous voulons être mis au service d'une politique publique de l'emploi génératrice d'emplois stables et qualifiés.

Nous voulons un service public de l'emploi, débarrassé de toute dimension autoritaire et répressive.

Nous voulons un service public de l'emploi qui garantisse le droit pour tous de choisir sa qualification et son emploi.

Retrait du SMP et de toutes les dispositions organisant la précarité.

Arrêt de l'évaluation et du flicage permanents.

Tous en grève et dans les manifestations le 13 juin 2006